

Éditer un manuscrit en francoprovençal neuchâtelois: interventionnisme et représentations de la langue locale à la fin du XIXe siècle. Le *Conto de tsi leux*, d'Emile Zwahlen

Joanna PAUCHARD

Chaire de langue et littérature françaises du Moyen-Âge, Institut de littérature française – Université de Neuchâtel

At the end of the 19th century, only a few speakers were still able to speak or write the local dialect of Neuchâtel. However, there was a rich written production in the 1890s, including the text that is the subject of this contribution. We will analyse the editorial interventions made on the *Conto de tsi leux* by the editor of the *Patois Neuchâtelois* (1895). These numerous interventions however correspond to a goal of dialectalisation of the written language. In particular, we will highlight a desire to mark the language at the graphic, grapho-phonetic and lexical levels so that it corresponds to an authentic dialect, which is more valued, according to the editor's representations.

1. Introduction

En 1895, la Société d'Histoire et d'Archéologie de Neuchâtel (SHAN) publie à Neuchâtel un recueil de récits en patois local: *Le Patois Neuchâtelois: recueil de dictons et de morceaux en prose et en vers (PN)*. L'instigateur de cette tâche est le professeur Louis Favre. Il constate lors d'une assemblée en 1892 que le patois¹ neuchâtelois a presque totalement disparu, et il souhaite en conserver les vestiges (*PN*: 1). Il demande donc à plusieurs acteurs locaux² de collaborer, par la recherche et la rédaction de textes dialectaux, à la Commission du patois³.

Au XIXe siècle, alors que la langue locale devient un objet patrimonial, la présence de formes françaises dans le patois est peu tolérée. C'est notamment l'attitude des éditeurs du *PN*, qui cherchent à conserver par l'édition une langue *authentique*. Ce rapport entre l'authenticité de la langue et les interventions linguistiques sera au centre de cette contribution.

¹ Nous utiliserons dans cet article le terme *patois*, puisque c'est ainsi qu'il est désigné par ses locuteurs. D'autant plus que, dans la tradition dialectologique suisse, le terme est habituel et n'est pas péjoratif.

² Des personnes de référence dans les villages neuchâtelois, telles que les instituteurs et les pasteurs.

³ C'est ainsi que le groupe de travail de la SHAN est nommé.

Nous observerons les effets des représentations sociolinguistiques du patois véhiculées par les éditeurs grâce à la comparaison d'un texte manuscrit à sa version éditée dans le *PN*. Le manuscrit utilisé pour cette ébauche de réflexion s'appelle *Conto de tsi leu* ("conte de chez eux"), écrit par Émile Zwahlen dans les années 1890⁴. L'édition du texte est réalisée par Fritz Chabloz et le travail d'intervention validé par l'auteur⁵.

En ce qui concerne les compétences de Chabloz en patois, aucune attestation ne permet de prouver qu'il le parlait⁶. Toutefois, il l'a étudié, sait l'écrire, et ses compétences linguistiques sont valorisées par ses pairs. Il a notamment écrit plusieurs récits en patois pour le *PN*, mais ceux-ci permettent de constater qu'il a quelques lacunes dans cette langue⁷. Quant à E. Zwahlen, nous ne possédons aucun témoignage concernant son niveau de compétence en patois⁸.

Dans cet article, nous chercherons à mettre en évidence comment les éléments modifiés dans le texte édité participent à sa *dialectalisation*, terme à comprendre comme le procédé permettant de rendre plus dialectale la langue du manuscrit. Cette tendance marque la volonté d'un rétablissement de la langue considérée comme plus authentique. Nous discuterons aussi la possibilité d'interventions stylistiques au niveau diastatique ou diaphasique dans le texte, qui peuvent être corrélées aux représentations sociales du patois. Cette contribution consiste donc en une amorce de réflexion.

4 Selon le *PN* (416), Zwahlen est "âgé de 53 ans, né à Grandchamp et élevé à Bevaix chez ses grands-parents Mellier, qui parlaient très bien le patois, actuellement établi à La Chaux-de-Fonds; [...]". En l'état actuel, nos recherches ne permettent pas de déterminer sa situation sociale. Le manuscrit, écrit avant 1895, est conservé dans les locaux du *Glossaire des patois de la Suisse romande* à Neuchâtel.

5 Ancien instituteur et historien local, Fritz Chabloz a été nommé secrétaire de la Commission du Patois, et tous les textes passent par lui avant d'aller chez l'imprimeur. Le titre original est modifié dans le *PN* (296-299) en "Conto de tchi leu". Il écrit à Louis Favre concernant son travail éditorial sur ce texte: "J'ai écrit à M. Zwahlen, en lui soumettant ce que j'avais fait de son travail (2 extraits); il s'est déclaré d'accord et a corrigé certaines expressions non patoises" (Lettre du 9 janvier 1895).

6 Selon le *PN* (416), "Sa grand'mère seule parlait patois, mais voulait qu'on lui répondît en français. Le seul *patoisant* de Saint-Aubin est un de ses oncles". Chabloz n'est donc très probablement pas un locuteur natif; toutefois, son statut est discutable. En effet, s'il a manifestement des compétences passives et actives de production d'écriture, il n'est pas probable qu'il le parle, en ce sens il peut être un *semi-locuteur* (Cf. Grinevald & Bert 2011: 50). On peut aussi compléter ce statut par celui de *rememberer*, c'est-à-dire un locuteur (semi ou terminal) qui a réacquis des compétences (*Ibid.*: 51).

7 Cf. le profil linguistique de F. Chabloz dans Pauchard (2019: 88).

8 Une analyse de l'ensemble de son manuscrit permettra de le déterminer plus précisément, mais ses grands-parents, avec lesquels il vivait, le parlaient (*PN*: 416).

Dans un premier temps, nous mettrons en évidence quelques témoignages métalinguistiques, permettant de clarifier les motivations sous-jacentes aux pratiques éditoriales. Ensuite, nous présenterons notre méthodologie d'analyse des interventions linguistiques. L'analyse en elle-même se déroule en quatre parties: interventions graphiques, grapho-phonétiques⁹, lexicales et enfin une discussion pour nuancer notre propos.

2. Une quête de purisme et d'authenticité

Afin de saisir au mieux les implications des interventions réalisées sur le manuscrit par l'éditeur, il nous faut d'abord rapidement considérer des informations contextuelles et épilinguistiques¹⁰. Nous aborderons tout d'abord le contexte culturel de production. Ensuite, nous mettrons en exergue les représentations, notamment l'opposition d'un patois inauthentique à la langue parlée par le passé, seule jugée pure et authentique¹¹.

La démarche d'édition du patois s'inscrit ici dans un mouvement plus global se déroulant au cours du XIXe siècle. À ce moment-là, les sociétés savantes locales concentrent leur énergie sur l'écriture d'études sur le lieu¹² (cf. Ploux 2011); l'espace local devient lui-même "un objet de savoir", dans lequel le passé est valorisé par la conservation de ses productions culturelles (Gasnier 1992-1993: 483).

Dans la pratique, le XIXe siècle serait "l'âge des interventions autoritaires et abusives" (Chastel 1986: 430). Elles sont particulièrement visibles dans le domaine de la restauration-conservation de monuments ou d'objets, mais aussi dans d'autres disciplines en formation. Notamment, la philologie de ce siècle est très imprégnée d'interventionnisme linguistique.

⁹ Les interventions graphiques et les interventions grapho-phonétiques comprennent parfois une dimension morphologique.

¹⁰ Cette partie de contextualisation est influencée par Pauchard (2019: 57-72) ainsi que par une analyse approfondie en cours. Ces témoignages sont notamment accessibles via les notes de bas de page et la correspondance. Les extraits des lettres cités ici proviennent des Archives de l'État de Neuchâtel, du fond Fritz Chabloy et des archives de la BPUN (Bibliothèque Publique et Universitaire de Neuchâtel, fonds de la SHAN).

¹¹ Pour des réflexions plus approfondies sur le purisme parmi les locuteurs de patois et sur la patrimonialisation de cette langue, voir la thèse d'A. Reusser-Elzingre (2019: 361-392) ainsi que Diémoz & Reusser-Elzingre (2014).

¹² Notamment les monographies historiques locales, les études de géographie, les dictionnaires et les recherches topographiques.

Le cadre conceptuel des *valeurs*¹³ permet de comprendre le choix du traitement de l'objet "patois". Pour qu'un phénomène de sauvegarde et de préservation d'un objet soit initié, on doit lui attribuer un minimum de valeurs – culturelles ou individuelles. Les valeurs culturelles attribuées au patois par la Commission du patois sont sans doute historiques, mais elles ne prennent leur sens qu'à échelle locale. En outre, on ne peut négliger, dans les pratiques éditoriales des dialectes, l'importance d'une valeur affective attribuée à la langue. Dans tous les cas, une partie des choix éditoriaux ne sera pas justifiable scientifiquement.

Deux types de critères permettent de considérer un objet comme "authentique". C'est, d'une part, le lien que celui-ci entretient avec son origine¹⁴. D'autre part, c'est l'adéquation de son contenu "aux propriétés de sa catégorie" (*Ibid.*)¹⁵. Pour les éditeurs du *PN*, ces deux critères interviennent à travers les critères de l'ancienneté (critère historique) et du local (critère ontologique). Le patois doit donc évoquer le lieu, d'où la nécessité d'un patois pur¹⁶ et localisé géographiquement. Mais l'état d'origine de la langue la rend encore plus précieuse; le témoin âgé est considéré comme fiable et un texte daté des siècles passés comme vrai témoignage de la "langue des pères"¹⁷. Incompatible avec la Modernité, représentée par le français¹⁸, le patois doit permettre d'accéder aux temps passés par sa simple lecture (valeur de *présence*).

Dans l'activité patrimoniale représentée par l'action éditoriale de textes dialectaux, l'authenticité est donc un critère primordial. Les éditeurs du *PN* ont pour dessein de transmettre aux générations futures le *vrai* patois. Dès lors, la sélection des textes tout comme les interventions effectuées sur ceux-ci

¹³ Pour des présentations de ce concept, de ses enjeux et de ses implications dans la construction d'un héritage ou dans la conservation d'un objet, cf. par exemple Aurami et al. (2000) ou Appelbaum (2010).

¹⁴ Cette approche est dite généalogique et/ou historique: "[l'objet] est demeuré semblable à ce qu'il était à l'origine, car "non-dénaturé", "non-remanié"" (Heinich 2013: 203).

¹⁵ Il s'agit alors d'une authenticité dite ontologique.

¹⁶ Le purisme linguistique, qui est déjà important dans les idéologies du français standard (à l'inverse du français régional, cf. Aquino-Weber et al. 2019) semble être transposé sur le patois (Pauchard 2019: 45).

¹⁷ Par exemple, "l'idiome de nos pères" (Buchenel in *PN*: 8) ou "la langue de nos pères" (Cornu 1913: 40).

¹⁸ On peut le lire dans le PV de la commission du patois, qui réunit les éditeurs du *PN*, du 2 novembre 1893 (Ms. 49 [in Pauchard 2019: 21]): "En dernier report la commission examinera s'il convient d'introduire dans le futur Recueil des traductions de patois, à l'égard desquelles il faut se méfier, car il est rare qu'elles ne présentent pas un caractère de modernité bien différent de la naïveté & de la grâce de notre vieil idiome – ou bien s'il ne contiendra que des pièces d'un patois absolument inattaquable & authentique".

s'opèrent selon ce besoin¹⁹. Le travail implique alors de rendre le texte aussi proche du dialecte "pur" que possible, donnant lieu à un rejet du mélange des codes. Deux cas de figure peuvent être relevés: le rejet du mélange entre les patois²⁰ et le rejet de la présence de français dans le patois²¹. F. Chabloz considère, de la même façon, la langue de Zwahlen comme "un peu mélangé[e]"²².

Comme conséquence de ces représentations, on note donc une modification non négligeable de la langue écrite, dans le but de la faire correspondre à l'idée qu'ils s'en font. Ces pratiques sont attestées dans les témoignages annexes à l'édition du *PN*. L. Favre cherche notamment à faire éradiquer les mots et consonances françaises du patois qu'il écrit²³.

3. Interventions éditoriales et dialectalisation

3.1 Méthode d'analyse

Pour cet article, les comparaisons sont restreintes à un échantillon du relevé des différences entre le manuscrit de Zwahlen et le texte édité par Chabloz. Dans cet échantillon, nous avons analysé qualitativement certaines interventions (1) graphiques, (2) grapho-phonétiques et (3) lexicales. Nous nous focalisons sur l'éditeur, ses choix et ses motivations: il ne s'agit pas de considérer ses interventions en termes de correct ou incorrect (hyperdialectalisation). Toutefois, son statut de *rememberer* nous permet de partir d'un postulat initial: ses corrections ne sont pas nécessairement celles que ferait un locuteur natif et actif. Elles témoignent probablement plus

¹⁹ L'authenticité est un critère explicite pour la sélection des pièces éditées dans le *PN*. Concernant un texte reçu par le Comité du patois: "Au point de vue littéraire, c'est absurde; comme patois, c'est un mélange hétérogène de tournures françaises, de mots patoisés et de patois authentique" (Ms. 7: OH-FC dans Pauchard (2019: 7), ce qu'on peut aussi lire dans la citation de la note précédente.

²⁰ "Ce patois n'est pas du pur patois des Montagnes: *il est mélangé avec d'autres* et renferme, en tout cas, une foule *d'incorrections*. Voici, par exemple, les deux derniers vers en vrai patois des Montagnes" (*PN*: 74 N3, nos italiques).

²¹ Comme l'écrit Oscar Huguenin, collaborateur à l'édition, à son collègue Fritz Chabloz: "Il faudrait pour une foule de mots en entendre la prononciation: quelques uns [sic], orthographiés comme ils sont là, ont *une apparence trop française*, [...]" (Ms. 10 OH-FC [in Pauchard 2019: 7], nous soulignons).

²² Lettre de Chabloz à Favre, 9 janvier 1895. Il serait mélangé entre le patois de Bevaix et le patois de Boudry (cf. titre dans *PN*).

²³ "[Le patois] sonne encore à mes oreilles et il m'en est resté suffisamment pour écrire un récit de quelques pages que je vous envoie, avec prière de le soumettre à votre ami M. Auguste Porret pour *l'éplucher*, corriger les fautes criardes et changer certains mots trop français pour en faire du patois" (Ms. 19 LF-FC [in Pauchard 2019: 11]; nos italiques).

largement de ses représentations, et donc d'une construction, plutôt que d'un *Sprachgefühl*²⁴.

L'analyse des graphies est centrale dans une étude sociolinguistique d'un texte. En effet, elles sont le fruit d'un choix d'un auteur ou d'un éditeur. Dès lors, elles ne sont pas neutres (Jecjic 2017: 215), et peuvent revêtir une valeur symbolique (Caubet et al. 2002: 10). En ce qui concerne l'écriture des dialectes, les graphies sont souvent construites sur l'orthographe de la langue rattachée²⁵ (Jecjic 2017: 211), et sont souvent spontanées²⁶, notamment dans le cas du francoprovençal, pour lequel il n'y a pas de graphie consensuellement admise (Cf. Russo & Stich 2019)²⁷. Cette absence de fixation rend particulièrement intéressante l'analyse des graphies de chaque scripteur, mais aussi les interventions éditoriales au niveau graphique. Dans le cas de l'édition d'un texte, on peut considérer les choix de l'auteur, de même que ceux de l'éditeur, qui peuvent avoir des motivations divergentes. Par exemple, l'éditeur peut chercher à mettre en place une certaine cohérence graphique dans le recueil, voire par rapport à d'autres pratiques déjà existantes. Dans notre cas, les graphies de nombreux mots sont modifiées, ce qui témoigne probablement d'une motivation de l'éditeur à faire correspondre l'enveloppe visuelle de la langue locale écrite à des critères d'authenticité mentionnés plus haut. Nous avons donc relevé les interventions graphiques, et mis en évidence les cas où la modification impliquait un éloignement de la norme graphique du français standard. Cette distanciation donne alors lieu à une dialectalisation.

Pour notre analyse grapho-phonétique, nous sommes partie du postulat selon lequel "la langue des semi-locuteurs présente naturellement de nombreux emprunts, inconscients, adaptés à la phonétique du parler local" (Bert 2006: 64). L'éditeur intervient en effet sur ce plan. Nous avons donc cherché principalement à déterminer si les interventions grapho-phonétiques allaient dans le sens d'une dialectalisation, par l'éloignement ou non du français. En sus, nous avons comparé avec la documentation existante (*GPSR*, *TPSR*,

²⁴ Pour une définition de *Sprachgefühl*, voir Siouffi (2018: 99).

²⁵ Dans notre cas, bien que le francoprovençal ne soit pas un dialecte du français, il cohabite depuis plusieurs siècles avec cette langue de culture, en diglossie.

²⁶ Les graphies spontanées sont individuelles (Caubet et al. 2002: 9), et s'opposent à des graphies élaborées.

²⁷ Plusieurs réflexions sur des systèmes graphiques sont en cours, mais certains points font toujours débat, empêchant le consensus. La grande variation au sein du domaine francoprovençal pose en effet le problème de la pertinence de l'élaboration d'une graphie supradialectale. À l'inverse, des graphies monolectales ne permettent pas une diffusion aussi large des textes. Lamuela (2017) parcourt ces différents problèmes rencontrés dans l'élaboration d'une graphie, ainsi que les arguments du débat.

ALF), afin de mettre au jour si la forme est attestée²⁸. Le cas échéant, elle est perçue comme dialectalisante pour une raison de vitalité. Dans la situation inverse, c'est-à-dire peu, voire pas du tout attestée, l'intervention témoigne probablement des représentations de l'éditeur. Notons qu'elle est tout aussi dialectalisante que dans le cas où la forme serait attestée. Cette comparaison nous a donc permis de voir si Chabloz répondait uniquement à ses représentations de la langue, ou si ses interventions étaient justifiables par la disponibilité des formes.

Dans notre analyse du lexique, nous avons sélectionné des lemmes remplacés par d'autres dans l'édition. Puis nous avons déterminé si ces lemmes remplacés étaient attestés dans les parlers romands, puis dans le patois neuchâtelois²⁹, et s'ils étaient proches de formes françaises. Concernant les mots ajoutés dans l'édition, nous avons aussi voulu comprendre si Chabloz s'appuyait sur une vitalité attestée ou non, afin de déterminer dans quelle mesure il agit selon ses représentations.

3.2 *La dialectalisation du texte*

Les interventions fréquentes réalisées par Chabloz vont, malgré quelques irrégularités, dans le sens d'une dialectalisation du texte du manuscrit. On peut notamment l'observer à travers ses nombreuses interventions graphiques et grapho-phonétiques ainsi que par le choix du lexique qu'il utilise pour remplacer certains termes du texte d'E. Zwahlen. Les exemples fournis ici ne sont pas exhaustifs.

3.2.1 Interventions strictement graphiques

On peut déjà remarquer que l'édition de Chabloz présente une tendance au renforcement du principe phonographique. Cette tendance produit une graphie moins proche des normes graphiques du français. Cet effet d'éloignement est donc dialectalisant.

²⁸ Il ne s'agit donc pas de déterminer si la forme est un emprunt, considération qui serait uniquement celle du linguiste, mais de mettre au jour s'il est probable que la forme en question soit bien connue par le locuteur ou l'éditeur.

²⁹ Malgré son intérêt, nous avons écarté pour notre analyse la question de la variation diatopique interne au canton de Neuchâtel. En effet, cette problématique est trop complexe pour entrer dans une courte contribution comme celle-ci, dans laquelle nous souhaitons avant tout mettre en évidence une tendance à l'éloignement du français par les interventions éditoriales. Indiquons simplement que l'on peut noter l'existence de microvariations à l'intérieur du canton (Cf. Haefelin 1873), et que l'Ouest du canton, c'est-à-dire la région de la Béroche, où vit Chabloz, est plus proche des variétés vaudoises de francoprovençal (le canton de Vaud est limitrophe à la Béroche).

Tout d'abord, une modification régulièrement effectuée par Chabloz consiste en un usage abondant de signes diacritiques. Il va majoritairement ajouter des accents circonflexes sur les formes du texte de Zwahlen. On relève essentiellement ces circonflexes sur les voyelles toniques et longues. En effet, ce signe est fréquemment associé aux morphèmes de l'infinitif et du participe passé: *démanda* > *dèmandâ* 'demander', *rekmanda* > *rekmandâ* 'recommandé', *bailli* > *baillî* 'bailler'. En ce qui concerne les ajouts de circonflexes dans les formes nominales, on les trouve sur les voyelles toniques dans les mots di- ou pluri-syllabiques, en précession d'un phonème palatal: *coradzo* > *corâdzo* 'courage', *villio* > *vîllio* 'vieil'. On les trouve aussi ajoutés sur la voyelle longue de mots monosyllabiques: *nire* > *nîre* 'noire', *pi* > *pî* 'pied'³⁰. Pour correspondre à son système, l'éditeur refuse le circonflexe étymologisant placé sur le *a* prétonique de *Neutchâti* > *Neutchati* 'Neuchâtel'. Comme ces lemmes existent également en français³¹, on peut penser que Chabloz cherche à renforcer encore une distance déjà présente grâce à la phonétique et la morphologie, par l'ajout d'un signe diacritique supplémentaire. Dès lors, cette distance entre le patois écrit et les pratiques graphiques du français est renforcée (dialectalisation). Toutefois, notons qu'il peut aussi s'agir d'une volonté de suivre des pratiques fréquentes dans la Suisse romande (SR), ce qui ne contredit pas le principe de dialectalisation.

Cependant, à de rares endroits, les pratiques de Chabloz sont inégales. L'ajout du circonflexe va à l'encontre de nos remarques précédentes dans ces exemples: dans *momî* > *mômî* 'mômier' et *momîra* > *mômîra*, l'accent est ajouté sur la voyelle contretonique, alors qu'il est attendu sur la tonique. Mais ces rares exemples ne suffisent pas à contrebalancer totalement les principes de phonographie et de dialectalisation graphique de l'usage du circonflexe. En effet, nous pouvons constater que l'ajout massif des circonflexes produit un effet visuel dialectalisant: la simple présence de ces signes diacritiques indique au lecteur, dès le premier regard, qu'il ne lit pas du français.

Parmi les signes diacritiques, on peut aussi relever un rejet de l'accent grave sur la préposition *à* (> *â*). Le retrait systématique de cet accent marque une distanciation avec la norme orthographique du français.

Si Chabloz n'est pas toujours systématique en ce qui concerne l'accent circonflexe, il l'est beaucoup plus dans la suppression du phonogramme français *-et* [ɛ] en finale. Il les remplace tous par *-è*: *kmet* 'comment' > *kmè*, *tet* 'toi' > *tè*, *tollamet* 'tellement' > *taulamè*. Cette suppression produit un

³⁰ Sur d'autres, tel que *sâ* 'sait' ou *mâ* 'mais', l'accent circonflexe est déjà présent, avec quelques irrégularités, dans le manuscrit.

³¹ Avec des formes morpho-phonétiques différentes, bien entendu, mais parfois peu éloignées.

éloignement des normes graphiques du français, où l'usage du graphème *-et* est régulier en position finale, contrairement à *-è* dans la même position.

Une autre pratique systématique d'un éloignement de graphèmes français avec maintien de la phonie consiste en la suppression des consonnes doubles, dont l'usage est fréquent en français. On note, entre autres, *l'écoffi* > *l'ècofi* 'cordonnier', *addi* > *adi* 'toujours'. Ces interventions sont parfois accompagnées de l'ajout d'un signe diacritique compensatoire, dans le but de ne pas perdre une fonction phonographique de la double consonne³²: *querri* > *quèri* 'quérir', *vellinque* > *vèlink* 'voilà', *tollamet* > *tôlamè* 'tellement'.

Enfin, Chabloz supprime régulièrement les consonnes finales dont la réalité n'est plus qu'étymologique en français, qu'elles soient (1) porteuses d'un sémantisme morphologique ou (2) non-porteuses. Les morphogrammes (1) du pluriel, *-s* et *-x* finaux, disparaissent simplement dans l'édition réalisée par Chabloz: *védus* > *vèdu* 'vendus', *Beurnas* > *Beurnâ* 'heureux', *dzins* > *dzin* 'gens', *çteux* > *çleu* 'ceux'³³, *les* > *lé*. Les morphogrammes des désinences verbales sont aussi supprimés: 1SG *i veux* > *y veu*, 2SG *veux* > *veu*, 3SG *faut* > *fau*. Quant aux consonnes finales étymologiques non porteuses d'un sémantisme morphologique (2), elles sont également supprimées: *banc* > *ban*, *dsus* > *dsu*, *atant* > *atan*, *sans* > *sin*. D'autres consonnes étymologiques sont modifiées ou supprimées, à l'instar du *h-* initial ou du *m-* devant bilabiale: *humeur* > *umeur*, *hieur* > *ieu* 'hier', *Combin* > *Conbin*³⁴. Toutefois, certaines modifications vont à l'encontre de cette tendance: *djenus* > *dgenu* 'genoux' (< GENUCULUM). Dans ce cas, le *g* étymologique est rétabli contre le phonogramme *j*, de même qu'*aura* > *ora* 'maintenant' (< HORA). Mais si par l'intervention sur *djenus* Chabloz se rapproche du système graphique du français, il applique avec *ora* une graphie généralement rencontrée dans les textes francoprovençaux pour ce terme, au moins dans le *Conteur vaudois*.

Un petit nombre de mots subissent toutefois des transformations qui les rapprochent du français, mais les exemples sont rares, proportionnellement aux

³² C'est-à-dire indiquer que le *e* contretonique est prononcé [ɛ] et non pas [ə] (Cazal & Parussa 2015: 193).

³³ Notons par ailleurs un second changement pour cette forme, que nous ne traiterons toutefois pas en détail dans cet article: l'éditeur modifie aussi la série du démonstratif (*cestour* > *celour*), bien que cette forme soit bien attestée pour la région de la Béroche et du littoral. Mais il semblerait qu'à la Béroche, où vit Chabloz, les deux formes sont en concurrence (cf. commentaire du *GPSR* sv. *cestour*).

³⁴ On ne trouve pas d'autre occurrence d'une modification graphique entre les deux versions entre *mb/mp* > *nb/np*, car Chabloz modifie tellement fortement le texte que certains mots qui auraient pu être simplement graphiés différemment sont enlevés. Toutefois, Chabloz, dans les mots qu'il ajoute, utilise très rarement *m* devant bilabiale dans le texte édité: *z-inberlicoque*, *ressinbye*, *l'ègzinpio*, mais *impye-hi*. Au contraire, Zwhalen ne met jamais de *n* devant bilabiale.

graphies qui s'en éloignent. Notons *dirè* > *dire*, *mau l'épieyi* > *maul impye-hi*, ainsi qu'une tendance à la désagglutination de la part de Chabloz (par exemple *m'nami* > *m'n ami*).

Dans l'ensemble, Chabloz semble chercher à renforcer le principe phonographique, par l'ajout ou le retrait de signes diacritiques (précision) et par le rejet des lettres étymologiques muettes (simplification). On peut considérer que les graphies que Chabloz utilise en remplacement de celles de Zwahlen sont majoritairement des hétérogrammes³⁵. Ceux-ci produisent une "dialectalisation graphique", qui consiste à donner "au mot une allure dialectale"³⁶ (Jejcic 2017: 228).

3.2.2 Interventions grapho-phonétiques

Certaines interventions éditoriales ne concernent pas uniquement l'habillage graphique, mais permettent parfois à l'éditeur de restituer une phonétique qu'il estime plus proche du patois.

Tout d'abord, le degré d'aperture des voyelles nasales est généralement plus fermé en francoprovençal qu'en français ([ɛ̃], voire [ĩ]) (Kristol 2016: 355). Chabloz corrige cet élément: *dans* > *din* et *sans* > *sin*. Il modifie ainsi la forme française du texte de Zwahlen pour y mettre la forme la plus attestée en SR³⁷. Pour *fon* > *fan*, la première est certes attestée en SR, mais pas à NE³⁸ (GPSR sv. *faire*, ici 3PL). Au contraire, *fan* est attestée à NE, mais est aussi la forme la plus répandue dans l'ensemble de la SR. Dans ces deux cas, Chabloz dialectalise les nasales par l'usage de formes connues en francoprovençal de SR, voire à retirer une forme qu'il considère comme incorrecte pour NE.

Une autre intervention fréquente est la suppression des *-r* finaux: *Guinchard* > *Guintsâ*, *beur* > *beu* 'beurre', *dzor* > *dzo* 'jour', *fieur* > *fieu* 'fleur'. Celle-ci, pour une partie des mots, correspond en effet à une réalité attestée (Cf. GPSR). Toutefois, certaines formes avec *-r* final sont pourtant bien attestées. C'est notamment le cas du suffixe *-ard*, dont on trouve des formes avec ou sans *-r*. Quant à la forme patoise de *beurre*, elle n'est pas attestée en patois dans une

³⁵ Les hétérogrammes correspondent à un "ensemble de procédés graphiques utilisés intentionnellement pour marquer par l'écriture un éloignement graphique de la norme sans changement phonique" (Jejcic 2017: 234).

³⁶ Rappelons à ce titre que pour Oscar Huguenin, un collègue de Chabloz dans l'édition *PN*, "l'apparence" de la langue écrite est centrale, et une représentation écrite peut être "trop française" (Ms. 10 OH-FC).

³⁷ On peut du moins, faute d'article pour le lemme *sin*, constater que *din* 'dans' est la forme la plus attestée (GPSR sv. *dans*).

³⁸ Nous abrégons les cantons mentionnés ainsi: NE = Neuchâtel, VD = Vaud, GE = Genève.

forme sans *-r* final. Au contraire, une forme dialectale attestée présente un maintien du *r* ainsi que de la voyelle atone finale (*GPSR* sv. *beurre*). Toutefois, si le but visé est le renforcement de la distance avec le français, la pratique de Chabloy est fonctionnelle malgré la distance avec les formes attestées en patois.

Enfin, Chabloy ajoute une marque grapho-phonétique de liaison, absente du manuscrit³⁹. En effet, le phonème de liaison [z] entre les pronoms ou les articles du pluriel et l'initiale vocalique subséquente n'est pas transcrit dans le manuscrit de Zwahlen. Cependant, il est prononcé à l'oral (*TPSR* col. 32; 460). Par exemple, on relève le changement *no allin* > *no z-alin*. Cet ajout est réalisé quasi exclusivement après *vo* 'vous', *no* 'nous', *mé* 'mes' et *lé* 'les'. Toutefois, Chabloy prend garde à marquer une distance graphique nette avec la norme du français, puisqu'il utilise un *z-* collé à l'initiale vocalique, plutôt qu'un *-s* final au mot précédent. Il se rapproche ici des pratiques graphiques fréquentes dans l'écriture des patois⁴⁰. L'effet visuel peut donc être considéré comme dialectalisant, mais aussi répondant au principe phonographique que cherche à renforcer Chabloy (cf. *supra*).

Les modifications grapho-phonétiques relevées correspondent le plus souvent à une volonté de distanciation de la norme française, bien que le manuscrit de Zwahlen présente déjà certaines formes qui répondent à ce critère. Dès lors, on peut s'interroger sur la volonté de Chabloy de normaliser le texte de l'auteur avec un système graphique utilisé dans d'autres textes romands.

3.2.3 Interventions lexicales

Deux types d'interventions lexicales sont opérés entre le manuscrit et l'édition. Le premier consiste à remplacer un lexème français dans le manuscrit par un lexème non attesté en français. Le second type se manifeste par le remplacement d'un mot français par un lemme existant en français, mais dialectalisé graphiquement et/ou phonétiquement⁴¹. Nous mettrons en évidence quels mots⁴² semblent perçus comme étant plus conformes à l'idée que F. Chabloy se fait du patois.

³⁹ Du moins pour la partie traitée ici.

⁴⁰ En effet, on trouve souvent les graphèmes *z-* ou *z'* dans les textes dialectaux, par exemple dans ceux publiés dans l'hebdomadaire *Le Conteur vaudois* (fondé en 1862).

⁴¹ À défaut de pouvoir déterminer si le lemme dans le texte patois, dont la forme est dialectalisée, provient d'une évolution populaire dialectale ou d'un emprunt au français, nous nous contentons ici de relever la proximité de ces termes avec ceux du français. Cette distinction entre emprunt ou évolution ne rend par ailleurs pas notre réflexion caduque, s'agissant de montrer un éloignement ou non du français en vue d'une dialectalisation.

⁴² Le relevé de cette section n'est pas non plus exhaustif.

Une première série de remplacements du lexique consiste à utiliser un lemme non attesté en français en lieu et place d'un mot français (dialectalisé ou non)⁴³:

- *djuqu'à* > *quank* 'jusqu'à': la première forme est certes proche de la forme française, mais elle est attestée à NE⁴⁴, mais on y trouve sinon surtout la forme *djank*⁴⁵. Ces formes sont aussi attestées dans les *TPSR* (col. 53) à NE, *djank* à Montalchez (la Béroche) et *djuque* à Boudry. Néanmoins, la forme *quank*, utilisée par Chabloz, n'est nullement attestée à NE. On la trouve toutefois largement attestée en VD, ainsi que dans la majeure partie du domaine francoprovençal, fréquence qui a peut-être influencé Chabloz (*ALF* cc. 739; 740). Malgré l'attestation de *djuqu'à* à NE, cette intervention de l'éditeur a une portée dialectalisante⁴⁶. En effet, le lemme remplacé est très proche de la forme française *jusqu'à*, tandis que *quank* n'est pas un lemme attesté en français.
- *ennenseigne de cabaret* > *on cheld* 'enseigne d'auberge': la première formule, légèrement dialectalisée *ennenseigne* est française. Le mot de remplacement *on cheld* est tout à fait attesté en SR, majoritairement à NE (*GPSR* sv. *chèlt*)⁴⁷. Ce mot n'existant pas en français, l'intervention peut être considérée comme une dialectalisation, mais aussi comme un renforcement du marquage local, au vu de son usage qui semble restreint diatopiquement.
- *coitma* > *avesie* 'courant, commun, familier': la première forme est du type *coutume* existant en français, et est bien attestée en SR, y compris à NE⁴⁸. Quant à *avesie*, c'est le terme patois le plus employé pour ce sens. Il est notamment attesté dans les cantons du nord de la SR, dont NE (*GPSR* sv. *avézi*). L'acte de Chabloz se veut donc probablement dialectalisant. En outre, par l'emploi d'un mot dont l'aire d'usage est plus restreinte, il renforce le local.

⁴³ Nous indiquerons parfois les lemmes du *GPSR* en français, car ce dictionnaire lemmatise de cette façon (lemme français dans les cas où c'est possible) pour pallier le problème de la forte variation entre les parlers de la SR.

⁴⁴ Du moins dans des textes qui datent des années 1860-1870.

⁴⁵ Dans les fiches du *GPSR*.

⁴⁶ Elle devrait même être considérée comme hyperdialectalisante.

⁴⁷ Il s'agirait d'un emprunt à l'allemand *Schild* "panneau, écriteau". Sa proximité avec l'allemand semble ne pas être un problème, mais il s'agit là d'une autre problématique.

⁴⁸ Le *GPSR* (sv. *coutume*) considère *coutuma* comme étant probablement un emprunt au français, dialectalisé par l'ajout d'un *-a* final; toutefois, la forme phonétique relevée dans le texte de Zwahlen n'est pas attestée par le *GPSR*. Celle-ci est déjà plus éloignée de la forme française, par la syncope du [u], tonique en français, entre [t] et [m], et l'accentuation probable sur la syllabe initiale.

- *sureau* > *savoui* 'sureau': le lemme *savu* est attesté dans diverses régions du domaine francoprovençal, mais pas dans les deux points de NE⁴⁹. Quant à [syro], il est largement attesté dans les cantons romands⁵⁰ y compris NE, bien qu'il soit par endroit en concurrence avec une forme monosyllabique. La correction a donc un effet dialectalisant, par l'éloignement manifeste du français⁵¹.
- *lontin* > *grantin*: *lontin* est proche de la forme française *longtemps*. Ce mot semble en outre moins attesté en SR que *grantin*. Ce dernier est certes attesté dans des états plus anciens de français (*GPSR* sv. *grantin*), mais Chabloz le perçoit certainement comme plus dialectal⁵². Le *GPSR* confirme son usage à NE, ainsi que dans l'ensemble de la SR.
- *sermon* > *pridge*: le premier terme, identique au français, est attesté dans toute la SR, y compris à NE⁵³ et à l'exception de Vaud. Quant à *pridge*, il est attesté majoritairement en VD. On le trouve très peu attesté à NE⁵⁴. La forme, tout de même éloignée du français *prêche*, est sans doute perçue comme étant plus dialectale par Chabloz⁵⁵.

Une seconde série de changements lexicaux peut être mise en évidence. Dans celle-ci, certains types lexicaux existant aussi en français sont remplacés par d'autres types français. Nous les présentons ici comme vecteurs de dialectalisation, mais leur potentiel supplémentaire de marqueurs sociaux sera discuté dans la section suivante.

- *campagnards* > *pahizan*: si les deux termes existent en français, *pahizan* est plus fréquent en SR, selon le *GPSR* (sv. *campagnard*). La dialectalisation par cette modification est donc probable, mais plus par l'usage plus fréquent de *pahizan* que par l'éloignement net avec le français.

⁴⁹ Valais, Haute-Savoie, Savoie, Vallée d'Aoste, ainsi que dans le Jura (Saint-Brais, point 72) (*ALF* carte 1270 'sureau'). Les points neuchâtelois: Le Landeron, à l'est du canton de Neuchâtel (point 63) et Les Ponts-de-Martel, dans les Montagnes (point 52).

⁵⁰ Genève, Vaud, Fribourg et Neuchâtel.

⁵¹ Notons qu'elle pourrait aussi être considérée comme une *hyperdialectalisation* au vu de la répartition attestée des deux formes.

⁵² Le *GPSR* (sv. *grantin*) note que "l'usage s'est restreint presque exclusivement au frprov."

⁵³ Plusieurs fiches du *GPSR* permettent de vérifier cette information.

⁵⁴ Majoritairement dans les Montagnes et sous la forme *pretche*, selon les fiches du *GPSR*.

⁵⁵ Toutefois, dans l'édition dans le même recueil d'un texte d'A. Porret, locuteur de la Béroche (et correspondant du *GPSR* aussi), on peut trouver la forme *sermon*. Il est possible que Chabloz n'ait pas déployé la même énergie interventionniste dans le texte de celui-ci, car il le perçoit comme une référence – contrairement, manifestement, à Zwahlen qu'il corrige excessivement.

En outre, le changement de type lexical est accompagné d'une graphie distante du français⁵⁶.

- *tantôt* > *bintou* 'bientôt': selon le *GPSR* (sv. *bientôt*), *tantôt* est synonyme de *bientôt*; tous les deux sont attestés en patois. Toutefois, dans les *TPSR* (col. 159), c'est la forme *bientôt* qui est choisie par les témoins de tous les points de NE à l'exception de Noiraigue⁵⁷. Quant à *tantôt*, il n'est pas attesté dans les *TP* ni dans l'*ALF* (c. 132). L'intervention est dialectalisante puisque le second terme semble être effectivement plus utilisé. Cette action se voit renforcée par un éloignement grapho-phonétique du français du suffixe *-tôt* > *-tou*.
- *trompa* > *cohyenâ* 'couillonner': *trompa* est attesté dans les fiches du *GPSR* pour NE. Quant à *couillonner*, il est tout à fait attesté, mais sporadiquement, dans les cantons de Vaud, Valais et NE (*GPSR* sv. *couillonner*). On peut donc y déceler un acte de dialectalisation, d'autant plus que sa forme est grapho-phonétiquement éloignée du français.
- *me moqua* > *me fotre*: le verbe (*se*) *moquer* est assez peu attesté dans les exemples du *GPSR*. À l'inverse, *se foutre* est largement attesté dans la SR, y compris à NE, au sens de "se moquer" (*GPSR* sv. *fotre*). On peut considérer que l'opération réalisée par Chabloz est dialectalisante.
- *brouille* > *z-inberlicoque* 'emberlucoquer': le premier (*GPSR* sv. *brouiller*) est un mot qui est d'usage en français, et, il n'est pas attesté à NE ailleurs que dans la locution *brouiller les oeufs*. Quant à *emberlucoquer*, il est bien attesté dans une partie de la SR, notamment à NE (*GPSR* sv. *emberlicuquer*). Bien qu'étant aussi un terme existant en français⁵⁸, il est plus répandu que *brouiller*. On peut alors considérer cette intervention comme dialectalisante.
- *lo vin* > *lo bère* 'le boire': le type *le vin* est tout à fait attesté à NE⁵⁹. Quant à *lo bère*, il est attendu en SR (*GPSR* sv. *boire* [II]) au sens de 'ce qu'on boit, boisson', mais pas attesté à NE dans le sens de 'vin'. Puisque Chabloz avait déjà travaillé à l'édition de textes vaudois, il n'est pas impossible qu'il ait été influencé par ses connaissances du vaudois, comme on l'a déjà

⁵⁶ Usage du *-z-* intervocalique, *-h-* comme marqueur de hiatus plutôt que la graphie *-ay-*, sans compter l'absence de morphogramme de pluriel.

⁵⁷ Noiraigue se situe à l'entrée du Val-de-Travers depuis le Littoral, dont la variété appartient à cette vallée.

⁵⁸ Toutefois, seul le verbe réflexif est attesté dans le Littré (1883), au sens de 's'entêter d'une idée, s'attacher aveuglément à une opinion'.

⁵⁹ Selon les fiches disponibles au *GPSR* et non encore traitées. Nous avons été vérifier dans les fiches mêmes du *GPSR* pour les mots dont les articles ne sont pas encore ni publiés ni écrits.

remarqué plus haut. On peut donc considérer cette action comme dialectalisante malgré l'absence d'attestation neuchâteloise⁶⁰.

On remarque, dans l'ensemble, que les interventions lexicales de Chabloz vont généralement dans le sens d'une dialectalisation. La plupart des mots qu'il utilise pour remplacer ceux du manuscrit sont attestés en SR, parfois uniquement à NE. Toutefois, il remplace dans certains cas un terme proche du français mais bien attesté à NE, par un terme plus éloigné du français mais pas attesté dans le canton. Néanmoins, cette remarque n'entrave pas notre démonstration: Chabloz cherche à marquer dialectalement le texte, quitte à être inexact⁶¹.

3.3 *Discussion: des interventions qui marquent socialement la langue?*

S'il est probable que les pratiques éditoriales de Chabloz visent, dans son esprit, à restaurer le patois, la motivation sous-jacente de certains choix présentés plus haut peut être discutée. En effet, dans certains cas, son choix peut témoigner d'une volonté, inconsciente ou consciente, de marquer socialement le texte par l'usage d'un lexique du registre populaire.

Concernant la suppression des *-r* finaux relevés plus haut, nous avons noté qu'il s'agissait d'une dialectalisation par éloignement du français. Toutefois, selon Jejcic (2017: 235), la suppression du *-r*⁶² pourrait dénoter un sociogramme plus qu'une réalité phonique. En effet, dans le cas de l'écriture des patois d'oïl du moins, il peut s'agir d'une variante diamésique du français. Les graphies sans *-r* "correspondent en fait à une prononciation courante du français ordinaire, et dénotent une intention volontaire de l'auteur de se démarquer de la norme graphique" (*ibid.*: 218). Un article, en français, du *Conteur vaudois* (1873, 51) permet de donner un indice supplémentaire de cette prononciation, ou du moins de la représentation de cette perception du français pour le canton de Vaud⁶³. Il pourrait s'agir alors d'une représentation écrite de la langue orale du français, et non pas strictement d'un phénomène de dialectalisation du terme, bien qu'il participe à cette finalité principale.

Concernant le marquage graphique de la liaison (*z-*), on peut aussi y voir un marquage social⁶⁴. Le fait de l'utiliser à l'encontre des normes définies par le

⁶⁰ Notons que l'absence d'attestation n'exclut pas totalement son existence à Neuchâtel.

⁶¹ Consciemment ou non, ce n'est pas quelque chose que l'on peut déterminer sans témoignage épilinguistique de sa part.

⁶² Soit par suppression simple soit marqué par une apostrophe.

⁶³ Selon l'article du journal, ce texte transcrit l'imitation de l'accent vaudois faite par un Genevois.

⁶⁴ Encrevé considère que la "la liaison est un *indicateur social explicite*" (1983: 42).

"bon usage" serait une marque de variation diastratique en français. Toutefois, c'est l'un des graphèmes les plus répandus dans l'écriture du patois en SR. Chabloz cherche ici probablement à suivre les usages plus courants du francoprovençal écrit. Ce respect de la tradition s'observe à travers d'autres choix, comme l'accent circonflexe sur la voyelle tonique, ou certains mots graphiés régulièrement d'une façon identique, comme *ora*⁶⁵.

C'est surtout concernant ses choix lexicaux qu'on peut réfléchir à une possibilité de changement de registre.

Certains mots choisis par Chabloz en remplacement de ceux de Zwahlen sont marqués en français par un changement de registre. C'est notamment le cas dans *me moqua* > *me fotre* ou *trompa* > *cohyenâ*. Les termes utilisés par l'éditeur sont certes bien attestés en SR, mais il existe d'autres formes moins marquées⁶⁶, qu'il aurait pu choisir (dans la mesure de ses connaissances). Un marquage social du texte se dessine alors, à dessein (s'il a connaissance d'autres termes de sens équivalent) ou involontairement. Pour le lecteur ou l'éditeur, francophones, ces termes sont probablement perçus comme étant d'un registre inférieur⁶⁷, à éviter en français mais tolérables, voire bienvenus, en patois. Il ne serait donc pas absurde de voir Chabloz opérer un changement de registre involontaire, qui témoignerait d'une vision stéréotypée courante du patois. Celle-ci opère un repli sur le niveau bas de la langue, en vertu de représentations telles que l'expressivité, la vivacité d'un patois "coloré" et vigoureux⁶⁸, dépourvu des inhibitions d'urbanité du français. Le registre populaire ou vulgaire, peu apprécié en français, serait accepté comme partie prenante du patois, langue perçue comme populaire⁶⁹.

Enfin, certains mots utilisés par l'éditeur existent aussi dans des formes assez proches en français et sont, pour cette langue, perçus comme des archaïsmes,

⁶⁵ Du moins, c'est la graphie régulièrement utilisée dans le *Conteur vaudois* de la fin du XIXe siècle.

⁶⁶ Pour le sens de 'se moquer', on trouve quelques autres mots utilisés en patois, comme: *rire de*, *chiffonner*, *entreprendre*, *gouailler*. Pour le sens de "tromper, duper", nous avons relevé dans le *GPSR* pas moins de 60 termes différents, attestés soit dans l'ensemble de la Suisse romande, soit dans un ou deux cantons. Certains d'entre eux n'existent en outre pas en français et sont d'un registre probablement moins vulgaire. Toutefois, il n'est pas impossible que, au vu du statut de semi-locuteur/rememberer de Chabloz, il ne connaissait même pas une infime partie de cette variété lexicale, lui imposant un seul verbe: *cohyenâ*.

⁶⁷ Selon le *TLFi* (sv. *foutre*) le premier est "vulgaire"; selon La Rue 1894 (sv. *se foutre*) ; "Le mot est grossier". Pour le second, le Larousse du XXe siècle (1929, sv. *couillon*) note que *couillonner* fait partie du registre populaire.

⁶⁸ Ces représentations des éditeurs du *PN* ont été étudiées dans Pauchard (2019: 37-57).

⁶⁹ Nous notons *perçue*, bien qu'il soit vrai que l'usage à l'oral se soit maintenu plus longtemps dans les milieux plus populaires et ruraux, et que cette représentation est donc le reflet d'une certaine réalité.

comme *emberlucoquer*, *choir* ou *le boire*⁷⁰. L'archaïsme crée un effet social plus complexe que la simple dialectalisation, puisqu'il peut être marqué selon toutes les variantes du diasystème en français⁷¹. Pour Chabloz ainsi que pour n'importe quel récepteur⁷² francophone du texte, ces mots sont probablement connotés. La représentation "langue des ancêtres" pourrait être satisfaite par l'ajout d'archaïsmes. Nous ne pouvons développer ici cette réflexion complexe, qui mérite une attention plus approfondie dans le cadre de textes en patois écrits ou corrigés par des (semi-)locuteurs bilingues.

Dans l'ensemble, un jeu diastratique se révèle aussi dans les interventions, et cet aspect du diasystème n'est donc pas à négliger. On peut en effet penser que Chabloz est susceptible de considérer certains mots comme plus originels⁷³, et leur utilisation pourrait rendre le patois écrit plus authentique.

4. Conclusion

Lors de notre hypothèse initiale, nous envisagions les modifications entre le texte manuscrit et le texte édité comme un travail de rétablissement du patois, considéré comme authentique selon les représentations des auteurs. Ces pratiques se décèlent, de façon concrète, dans des interventions sur la langue qui produisent un effet de dialectalisation.

Toutefois, si la plupart de ces interventions (phonétique, grapho-phonétique et lexicale) créent vraisemblablement un effet de dialectalisation en marquant plus fortement une différence préexistante entre le français et le francoprovençal, elles ne vont pas forcément vers un renforcement du lieu de production du texte. En effet, certaines interventions semblent plus correspondre à une volonté de koinésation qu'à une volonté de marquage local, notamment par l'usage de graphies que l'on peut retrouver dans d'autres productions dialectales en SR.

D'autres facteurs à l'origine des modifications seraient néanmoins à prendre en compte, comme nous en avons amorcé la réflexion dans la discussion. Dans l'ensemble, l'influence des variables du diasystème ne doit pas être négligée: l'éditeur est locuteur francophone. Ainsi, il est sans doute influencé par les

⁷⁰ Pour le premier cf. *TLFi* (sv. *emberlificoter*) et *GPSR* (sv. *emberlucoquer*). Pour le deuxième, cf. Littré (1883, sv. *choir*). Quant à l'usage de *le boire*, selon Grévisse (2011), l'infinitif substantivé est d'un emploi plutôt archaïque (Cf. §197), et, selon le *Petit Robert* (1967), il s'agirait d'un emploi populaire.

⁷¹ Selon Neveu (2010: 76-80), la sociolinguistique, la dialectologie et la stylistique peuvent tirer profit de l'analyse de l'archaïsme, car il peut être un facteur de variation, autant au niveau diatopique, diachronique que diastratique et diaphasique.

⁷² Pour Neveu (2010), une partie de l'effet de l'archaïsme se produit du côté de la réception du texte.

⁷³ Cf. l'article sur Montagne, l'archaïsme et le style "grossier" de Duport (2010).

connotations de certains mots courants en français, ces derniers existant aussi en patois (avec plus ou moins de distance). Certains mots peuvent lui sembler plus dépendants d'un registre populaire, vulgaire ou archaïsant, et donc plus adaptés pour le patois, selon les représentations qu'il a de cette langue.

Pour conclure cette réflexion, nous pensons que la stylistique peut apporter des éléments nouveaux dans l'analyse des textes dialectaux. En effet, les auteurs dialectaux suisses romands et français sont habituellement bilingues français-patois (mais leur bilinguisme présente à la fin du XIXe siècle une asymétrie à ne pas négliger). Ils sont ainsi influencés par leurs lectures de textes en français, c'est pourquoi nous pensons qu'il ne faut pas sous-estimer l'interaction stylistique entre les deux langues à l'écrit. L'avantage d'une comparaison entre un texte édité et sa version manuscrite permet de mettre au jour le conflit de représentation du patois entre deux individus qui possèdent des compétences linguistiques probablement différentes.

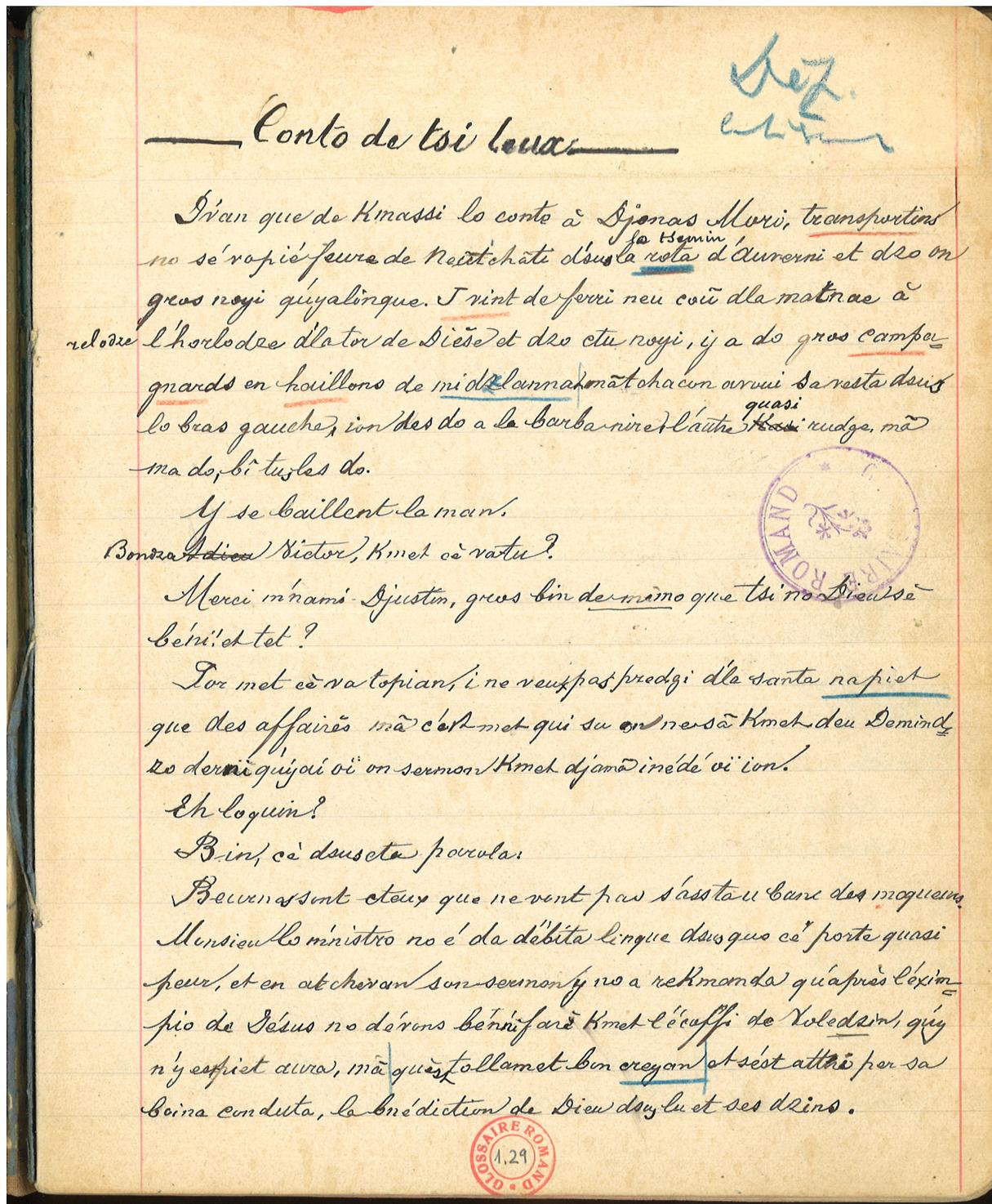
BIBLIOGRAPHIE

- ALF = Gilliéron, J., Edmont, E. (1902-1910): Atlas linguistique de la France. Paris (H. Champion).
- Appelbaum, B. (2009): Chapter 4. Quadrant III – Non-material aspects of the object. In: B. Appelbaum, Conservation. Treatment. Methodology. Amsterdam (Butterworth Heinemann), 65-119.
- Aquino-Weber, D., Cotelli Kureth S., & Nissille C. (2019): Contact entre patois et français en Suisse romande de 1800 à 1970: l'unilinguisme revisité. *Revue des Langues Romanes*, 123, 69-92.
- Avrami, E., De la Torre, M. & Mason R. (2000): Report on research. In E. Avrami, M. De la Torre & R. Mason (éds.), *Values and heritage conservation: research report*. Los Angeles (The Getty conservation institute), 3-12.
- Bert, M. (2006): Degré de compétence des locuteurs et types d'interférences linguistiques dans une zone frontière entre le francoprovençal et l'occitan (le Pilat, Loire, France). In *Diglossie et interférences linguistiques: néologismes, emprunts, calques: actes de la Conférence annuelle sur l'activité scientifique du Centre d'études francoprovençales: Saint-Nicolas, 17-18 décembre 2005*. Aoste (Centre d'études francoprovençales "René Willien"), 57-69.
- Caubet, D., Chaker, S. & Sibille, J. (2002): "Les langues de France et leur codification". *Ecrits divers – Ecrits ouverts*. In D. Caubet, S. Chaker & J. Sibille (éds.), *Codification des langues de France, Actes du colloque "Les langues de France et leur codification"*. *Ecrits divers – Ecrits ouverts* (Paris –Inalco: 29 -31 mai 2000). Paris (l'Harmattan), 7-13.
- Cazal Y. & Parussa, G. (2015): *Introduction à l'histoire de l'orthographe*. Paris (Armand Colin).
- Chabloz, F. (9 janvier 1895): Lettre à Louis Favre. [Manuscrit; conservé au GPSR].
- Chastel, A. (1986): La notion de patrimoine. In P. Nora (éd.), *Les lieux de mémoire 2, La nation*, vol. 2. Paris (Gallimard), 405-450.
- Cornu, J. (1913): Une langue qui s'en va. Quelques observations sur un recueil de morceaux en patois vaudois. *Bulletin du Glossaire*, 12, 40-53.
- Diémoz, F. & Reusser-Elzingre A. (2014): Représentations linguistiques dans deux régions de Suisse romande (Jura et Valais). De la pratique du parler à la mise en patrimoine. In J. Bondaz (éd.), *Les vocabulaires locaux du "patrimoine": traductions, négociations et transformations*. Berlin (Lit Verlag), 205-224.

- Duport, D. (2010): Montaigne "grossier". In L. Himy-Piéri & S. Macé (éds.), *Stylistique de l'archaïsme: colloque de Cerisy*. Pessac (Presses universitaires de Bordeaux), 207-228.
- Encrevé, P. (1983): La liaison sans enchaînement. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 46(1), 39-66.
- Gasnier, T. (1992-1993): Le local. Une et indivisible. In P. Nora (éd.), *Les lieux de mémoire*. Paris (Gallimard), 463-525.
- GPSR* = Glossaire des patois de la Suisse romande, fondé par L. Gauchat, J. Jeanjaquet et E. Tappolet. (1924-). Genève (Droz). [En ligne: <http://gaspar.unine.ch/apex/f?p=101:1:27537492733934>]
- Grévisse 2011 = Grévisse, M. & Lits, M. (2011): *Le petit Grévisse: grammaire française*. Bruxelles (De Boeck/Duculot).
- Grinevald, C. & Bert M. (2011): *Speakers and Communities*. In K. Austin & J. Sallabank (éds.), *The Cambridge Handbook of Endangered Languages*. Cambridge (Cambridge University Press), 45-65.
- Haefelin, F. (1873): Die romanischen Mundarten der Südwestschweiz: I.: die Neuenburger Mundarten. *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung auf dem Gebiete des Deutschen, Griechischen und Lateinischen*, 21, 289-340; 481-548.
- Heinich, N. (2013): Esquisse d'une typologie des émotions patrimoniales. In A. Arnaud & D. Fabre (éds.), *Émotions patrimoniales*. Paris (Editions de la Maison des sciences de l'homme), 195-213.
- Jecjic, F. (2017): Écritures dialectales (1865-1997), en marge de l'histoire de la langue. In A. Kristol (éd.), *La mise à l'écrit et ses conséquences, Actes du troisième colloque "Repenser l'histoire du français"*, Université de Neuchâtel, 5-6 juin 2014. Tübingen (Francke Verlag), 211-236.
- Kristol, A. (2016): Francoprovençal. In A. Ledgeway & M. Maiden (éds.), *The Oxford guide to the Romance Language*. Oxford (Oxford University Press), 350-362.
- Lamuela, X. (2017): Une orthographe englobante pour le francoprovençal? Avantages et difficultés. *Nouvelles du Centre d'Etudes Francoprovençales René Willien*, vol. 75, 68-98.
- Larousse 1929 = Augé, P. (éd.) (1929): *Larousse du XXe siècle: en six volumes*. Paris (Librairie Larousse).
- La Rue, J. (1894). *La langue verte. Dictionnaire d'argot et des principales locutions populaires*. Paris (Arnould éditeur).
- Le Conteur vaudois: journal de la Suisse romande*. (1873), 51, 1.
- Le Petit Robert 1967 = Robert, P., Rey, A. & Rey-Debove, J. (1967): *Le Petit Robert*. Paris (Dictionnaires Le Robert).
- Littre, E. (1883): *Dictionnaire de la langue française*. Paris (Librairie Hachette).
- Neveu, F. (2010): Des états de langue à leur représentation: le traitement de la notion d'archaïsme dans la grammaire française. In L. Himy-Piéri et S. Macé (éds.), *Stylistique de l'archaïsme: colloque de Cerisy*. Pessac (Presses universitaires de Bordeaux), 67-88.
- Pauchard, J. (2019): *Le patois neuchâtelois. Sociolinguistique historique du canton de Neuchâtel et morphologie verbale d'un corpus écrit de l'ouest du canton (La Béroche, Bevaix, Boudry)*. Mémoire de Master en linguistique historique, Université de Neuchâtel.
- Ploux, F. (2011): *Une mémoire de papier: Les historiens de village et le culte des petites patries rurales (1830-1930)*. Rennes (Presses universitaires de Rennes).
- Reusser-Elzingre, A. (2018): *Éditer et transmettre un patrimoine linguistique et culturel suisse: contes et légendes en dialecte oïlique collectés par Jules Surdez (XIX-XXèmes siècles)*. Thèse de doctorat, Université de Neuchâtel.
- PN* = Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel (SHAN) (1894): *Le Patois neuchâtelois. Recueil de morceaux en prose et en vers, écrits par divers auteurs du pays et choisis par le comité nommé par la société cantonale d'histoire le 13 octobre 1892*. Neuchâtel (Imprimerie Wolfrath).

- Russo, M. & Stich D. (2019): Les systèmes graphiques du francoprovençal: état des lieux et perspectives: Quels rapports diasystémiques entre graphie supra-dialectale et phonologie? *Lengas*, 86. [en ligne, consulté le 24.02.2021: <https://doi.org/10.4000/lengas.3672>].
- Siouffi, G. (2018): La notion de sentiment linguistique et la philologie au tournant des XIXe et XXe siècles. *Romanica Cracoviensia*, 18(2), 97-104.
- TPSR* = Gauchat, L., Jeanjaquet J. & Tappolet E. (1925): Tableaux phonétiques des patois suisses romands: relevés comparatifs d'environ 500 mots dans 62 patois-types. Neuchâtel (Glossaire des patois de la Suisse romande).
- Zwahlen, E. (ca. 1890): Conto de tsi leux [manuscrit; conservé au GPSR], 1-6.

Annexes



Numérisation des pp. 1-5 du manuscrit d'Émile Zwahlen, *Conto de tsi leux*, conservé au Glossaire des Patois de la Suisse Romande.

luidit Ok bin lu da Victor, m'nami Djustin de quin fion va te?

Du fian d'la Bekoshe por queux de beux guy ai ataté à la foire de St. Martin et Guinehard qu'ai me les a véidus ma debronda de les lu lassé d'juqu'à voui.

Dins no allin fion la resta essimbio por ce qui me vouai du mima fian, no porrais predgi de l'écoffi et d'autres affires matot d'aboud, porcé qui te voye Kmet on homma mauberna, i veup te diré:

Preu corades m'nami Djustin, le mau que se bio ora produle sermon donte me parla est tot por ton bin, etoup mau, ne baillent pas la mort tot le contraire et Kmet les ministres sont les midges d'hus à mès, te n'as qu'à alla teora celu qu'à predgi d'ins si bin, y veut preu te bailli le remède que veut te remette, i le Knissso bin etu bin remède, va addi Djustin.

No sin à Ouevri quand no ro dirin, prieta augné? por met qui n'ai pas dédjorné, i veup medgi on bocon de pain et de feu madras et beure on carteret, te veup bin en fari atan Ké Djustin? Ce n'est piot Kmet d'ans le tin, mon cheveu et met no ne porin passe d'van en n'enseigné de cabard sans no avéte, la les Knissot totés.

Auras no y veté, valo preme Djustin.

Bin le bondor madame Gallond, c'est vatu addi?

rhume? Ra que vaille u contraire, i ai emma biuse à ne pas me lassi on momet et addi renussi ma ce ne serà ra, mon mari est alla hian à Budry por queux da rim et s'y est rebie Kmet de c'ut ma en revenan i le tché à vou sontsai, on l'a relevé Kasi mont et dju

qu'à une i n'a pas reprei sa Kondassanna.

Ton pi, ton pi, no espèrin^t et de mî no que crêts qu'erna
 creuya passac et que dans quanguès deus Monsieur Gallon
 s'èra de novei dsu pi, y na faut pastom^r en Cailli et par vaiz
 tra bossa voteni bin u tehaud et beura dut^rè' dsus la fleur de
sureau.

Sureau
 Savouï

Apporta no se'rupiè' do rations de pain et de feu madras
 arroui en demi fist de blanc, du villio, le novei no beuville
 la tita.

Combin c'è fatu? i à ma payi d'aber.

No ites greupressa m'â du moment que ro'ai djà buta roiz
 te amon dans la saqueta, ce f'â: De bats et demi par le mod^r
 gi et de par le rin; r'ellongue Madame Gallon et voutro compte;
 C'est bin dins, merci.

A ta santa Djustin et qu'on no evim medgi en no atche
 minant du fiam de la Bè'uche, te me predgera on peu de étaloffi;
 i de bayasj la Kondasse?

No allim Madame Gallon, à on autre vi adro, i conto bin
 que voutro mavei s'èra dsu pi.

Merci, bon voy adro.

Dis va Djustin, te n'euve Kasi pas la gurdges ne seye d'on
 pas tollamet capot, te m'as bin d'â que dans lo ton te tete moqua
 de Djonas l'è'coffi; m'â te t'en ropette pruv et l'è'ta perdna deu lontan,
 par met, va te, aura i ne sui p'ist contro d'èux auquin on baillè lo

le nom de mommi, te sa peu que d'ivan mon mari adro, i feso la ri cotta
 por lo me' on dror por senomma et te sa robin que domo les cabarets
 on n'y oue et on n'y da ra de bin bin, c'est bin lingue qu'on treuve a d₃
 di a dire du mau, des mentes et se moqua des d'ins surto de stemp
 que fen hme'fau. Por alla frequente ma fema qui te arbin coma momma,
 i fesi tot hme' sij ete' fiseu, allon u sermon tus les demins surto on met
 mimo i ma dese:

Attet porre Adele, on ri adro maria, te veux peu quite ces mommi
 me, i me su bin trompa, i esseu bi me moqua des preye's d'ivan les
 repas et d'ivan de se cutchi de mimo que d'addi licure on chapitre dans
 la grosse Bible que ses d'ins lu on bailli, ra ri ja fa, lie n'a pas l'at
 chi d'on Asaron, tan mi por met pora' que d'ins en voyons un coradro
 et sorot des grosses larmes quoui coloren a rare son nes adro, i n'ai
 piot pu i teni et me su radu. Olva no sim les piot beuma du monde,
 nos efoms bin eleva, on ne les ouye pas krod tant d'actes dire des gros
 mots et des mentes, c'est on veutabi'o pides por met de re'tra d'el'vtau
 i'roit i treuve addi ma fema de bo' na trumaud et mes efoms d'joyeux de
 peya veni m'ebrassi a m' h'p'rae. Asbin m' h'p'mi Djustron h'masse deu
 etu r'ip'ro a lie'ne augu' d'arou' ta fema et te' f'ems, et dema, si Dieu te veul
 r'at'ra'ra Monsieur lo m'v'ro; va te Djustron por peya, i n'va pas fauta
 d'ite' addi d'sus ses d'enus, on peu peya' porto et quan que ce' s'aye,
 lo ben Dieu no ouye addi.

Merci mon ben ame' Victor, te me rebaille gros de coradro. et te sa peu
 mette bin que deu etu r'ip'ro i veu h'massi et deman alla treuva